

Employé de Commerce Vendeur



Prévention des risques professionnels

Vous mettez des articles en rayons, vous agencez les vitrines, vous travaillez en caisse, vous portez, déplacez des cartons, vous effectuez des gestes répétitifs parfois dans des postures contraignantes (penché en avant, bras surélevés, dos en torsion, piétinement, station debout prolongée...)

Vous êtes exposés à un risque de Troubles musculo-squelettiques (TMS).

PRÉVENTION

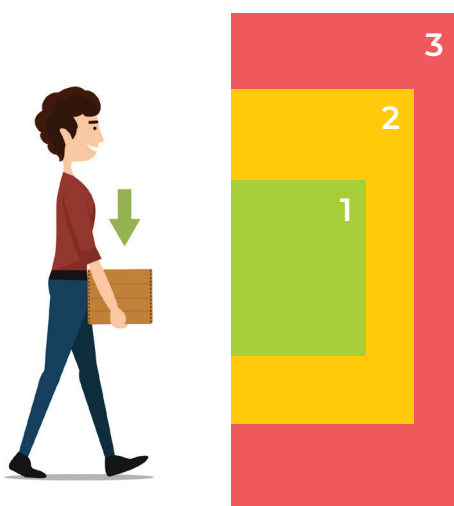
- ▶ S'organiser pour limiter les manutentions.
- ▶ Positionner les articles à des hauteurs facilement accessibles.
- ▶ Utiliser les moyens d'aide à la manutention adaptés (transpalette, diable, socle à roulettes, chariot...), du matériel de nettoyage léger, ergonomique et à longueur réglable.
- ▶ Limiter les postures pénibles telles que : bras en élévation, sur la pointe des pieds...
- ▶ Favoriser le travail face à la tâche et à bonne hauteur (si besoin, utiliser du matériel tel que marche-pied, siège assis-debout...) et alterner autant que possible les activités (mise en rayons, vente, conseil...).
- ▶ Adopter les bonnes postures (dos droit, charge près du corps), éviter les rotations et les flexions latérales de la colonne.
- ▶ Signaler les inconforts liés à l'agencement des postes d'encaissement

(emplacements des appareils et du matériel), à l'accès aux vitrines.

- ▶ Veiller à une hydratation régulière au cours de la journée.

Lors de manutentions manuelles et port de charges, portez sans risques !

- ▶ Se rapprocher de la charge.
- ▶ Avoir les pieds décalés et écartés.
- ▶ Fléchir les genoux.



1. Zone à privilégier : en particulier pour les charges lourdes et/ou volumineuses et/ou les plus fréquemment utilisées.

2. Zone acceptable sous conditions : limiter les contraintes liées au volume, au poids et à la fréquence de manipulation des marchandises.

3. Zone à éviter : cette zone peut être utilisée de manière exceptionnelle pour des produits légers, peu encombrants et rarement manipulés.

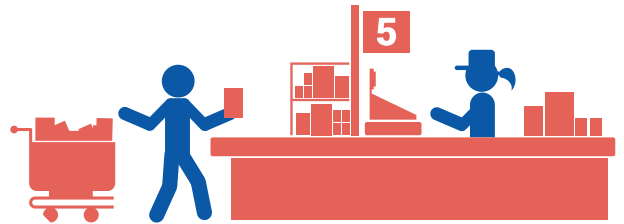
Vous vous déplacez dans le magasin, en réserve.

Vous êtes exposés au risque de glissade et de chute.

PRÉVENTION

- ▶ Maintenir les sols propres et secs, les allées de circulation dégagées.
- ▶ Utiliser des moyens adaptés pour accéder aux étagères et aux rayonnages en hauteur (marche-pied, escabeau stable...), ne pas escalader les racks !
- ▶ Porter des chaussures confortables, fermées et à semelle anti-dérapante.
- ▶ Signaler les difficultés de circulation, d'accès aux étagères et les éclairages défectueux.

Vous êtes en contact avec des clients, vous travaillez seul ou en équipe, vous avez des horaires de travail atypiques.



Vous êtes exposés au stress, à l'agressivité.

PRÉVENTION

- ▶ Signaler les incidents et dysfonctionnements à l'employeur.
- ▶ Connaître sa fiche de poste et les procédures de travail.
- ▶ Parler de vos difficultés, ne pas hésiter à demander conseil (responsables, collègues, médecin du travail...).
- ▶ Établir une conduite à tenir en cas d'agression.

Vous utilisez du matériel coupant ou piquant (cutter, clous des antivols). Une plaie même minime peut être à l'origine d'une infection.

Vous êtes exposés au risque de coupure, blessure.

PRÉVENTION

- ▶ Utiliser du matériel adapté et en bon état (ciseaux, cutter à lame rétractable...).
- ▶ Nettoyer, désinfecter et protéger toute plaie.
- ▶ Être à jour de ses vaccinations.

Vous travaillez dans des locaux chauffés, climatisés, avec des variations de température (ouverture et fermeture des portes fréquentes, courants d'air).

Vous pouvez être exposés à l'inconfort thermique.

Ce qui représente un facteur aggravant des TMS.

PRÉVENTION

- ▶ Signaler les inconforts ressentis (courants d'air, sensations de froid, de chaleur excessive...).
- ▶ Adapter sa tenue de travail.
- ▶ Bien s'hydrater au cours de la journée.

Vous nettoyez les locaux, vous utilisez ou vendez des produits d'entretien.

Vous êtes exposés au risque chimique.

Ces produits génèrent des risques d'allergies, d'irritations cutanées et/ou respiratoires...

PRÉVENTION

- ▶ Privilégier l'utilisation de produits sans pictogramme.
- ▶ Lire les étiquettes (pictogrammes de danger) et respecter le mode d'emploi.
- ▶ Ventiler les locaux lors de l'utilisation des produits.
- ▶ Préférer un matériel de nettoyage à essorage mécanique (balai presse, à franges...)
- ▶ Porter les équipements de protection appropriés (gants...), éviter les contacts avec les produits.



ORGANISATION DES SECOURS (ACCIDENT, INCENDIE) :

- ▶ Connaître les consignes en cas d'accident ou d'incendie.
- ▶ Connaître l'emplacement de la trousse de secours, repérer les extincteurs et s'informer de leur utilisation.

HYGIÈNE DE VIE :

- ▶ Prévoir des temps de récupération suffisants (sommeil).
- ▶ Avoir une alimentation équilibrée, limiter les excitants (café, thé...).
- ▶ Ne pas consommer de produits modifiant le comportement ou les réflexes.
- ▶ La pratique d'une activité physique régulière protège vos articulations.

EN SAVOIR PLUS

Pour toute question, contactez votre médecin du travail ou l'équipe pluridisciplinaire de votre Service de Santé au Travail



Document élaboré par GEST 05
membre de Présanse Paca-Corse



Retrouvez-nous sur   